

TP - CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION DE NIVEAU 5 - RNCP37274 - CPF 17228

PARTICIPANTS

Tout public

PREREQUIS

Niveau IV (Baccalauréat)
Compétences en communication orale et écrite, en bureautique

DUREE

Nous contacter

PROCHAINES SESSIONS

Nous contacter

MODALITES

En hybride ou à distance

PRIX

Nous contacter

INTERVENANTS

Professionnels experts du domaine

DELAI D'ACCES

2 semaines à compter de l'inscription

MODALITES

D'EVALUATION

Évaluations en cours de formation

Préparation à l'examen final

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

CONTEXTE :

Dans un monde en constante évolution où les marchés du travail se transforment rapidement et les parcours professionnels deviennent de plus en plus variés, le conseiller-e en insertion professionnelle joue un rôle crucial. Face aux transitions de carrière fréquentes, aux défis d'employabilité et à la nécessité de compétences continues, il guide et soutient les individus dans leur intégration ou réintégration sur le marché du travail.
Vous avez identifié que ce métier est fait pour vous ? **Ce programme vous offre l'opportunité de vous former et vous conduit à l'obtention du Titre professionnel de Conseiller-e en Insertion Professionnelle.**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Cette formation vise à acquérir, développer les compétences, savoirs et savoir-être nécessaires pour une parfaite autonomie sur les trois activités principales du référentiel du titre professionnel CIP :

- accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé ;
- accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle ;
- mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

METHODES MOBILISEES :

Entretien de diagnostic et d'évaluation en amont de la formation pour définir les objectifs de la formation.

Cours théoriques ; ateliers pratiques ; études de cas, mentorat ; stages en entreprise ; développement des compétences en communication ; évaluation continue ; suivi post-formation.

Chaque bloc de compétences est suivi d'une période d'application en entreprise et fait l'objet d'une évaluation des acquis.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Des **modules spécifiques** dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle, à la Communication Non Violente
- Une **approche pratique et basée sur** l'expérience permettant de développer des compétences concrètes et de se familiariser aux réalités du métier
- Des **séances de coaching individuel** tout au long de la formation et suivi post-formation
- Un **accès gratuit et illimité** au parcours de formation en e-learning
- Une **formation certifiante de Niveau 5** (Bac +2) : reconnaissance officielle inscrite au RNCP, gage de qualité et d'employabilité



CONTENU

CCP1 - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

- Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

CCP2 - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle

CCP3 - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Incrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

La formation « conseiller en insertion professionnelle » est constituée de trois blocs de compétences, pouvant être validés indépendamment.

Pour connaître les équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés, vous pouvez consulter le site de France compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/>

Date de publication :
25-01-2023

Date de début des parcours certifiants :
23-03-2023

Date d'échéance de l'enregistrement :
23-03-2028

Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 82 02 29 89 ou sur www.wersus.fr

